



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 20

L'an deux mille vingt trois

Le : 3 Avril

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET
date de la convocation du Conseil Municipal : 22/03/2023

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN — ANNIE THEPAUT —
 MICHEL BAUVY — CHARLENE CAZAU — FREDERIC DUJARDIN — JEAN PIERRE
 ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — GILLES BALDAN —
 JEREMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — VALERIE
 DELBOS GREGOIRE — LOÏC HERVOCHE — ORLANE LIRIA — MARINE MAZZACATO —
 MICHELE MICHALSKI — AUDREY MORET — PAOLA NERIA — RAOUL ROUDET —
 JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

ABSENTS : M. AURICES — MME DELBOS GREGOIRE — M. HERVOCHE

PROCURATIONS :

M. ANTONIOLI AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

M. DECUPPER AYANT DONNE POUVOIR A MME THÉPAUT

MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME LIRIA

Madame Charlène CAZAU a été élue secrétaire,

Madame THEPAUT présente les propositions de la Commission des Finances et du Bureau Municipal pour les subventions aux associations.

OBJET

Budget primitif :

- subvention aux associations
- section de fonctionnement
- section d'investissement

Association ACACIA	300,00
Association Aînés Ruraux	100,00
Association AMADEA	100,00
Association Amis de St Cirq	1 160,00
Association Amis et Anciens du COC	160,00
Association JIL Basket	3 768,00
Association Climatologique	100,00
Association Colayrac Country	300,00
Association FNACA	300,00
Association Football Club	2 209,00
Association Gymnastique Volontaire	460,00
Association Mini Atelier	160,00
Association Modern'Jazz	785,00
Association Pétanque Colayracaise	310,00
Association Rugby COC	2 381,00
Association Rugby COC loyer Poste	2 400,00
Association Société de Chasse	300,00
Association Tennis Colayrac	1 567,00
Comité œuvres sociales	7 718,00
Montreurs d'images	160,00
Musiqueinvie	4 713,00
Prévention Routière	160,00
ATEC Espace Jeunes Colayrac	2 750,00
TOTAL	32 361,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 18 voix pour et 2 abstentions, décide d'approuver les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Budget 2022	BP 2023
011 – Charges à caractère général	539 670,00	655 400,00
012 – Charges de personnel	1 283 451,00	1 322 000,00
014 – Atténuation de produits	0,00	400,00
65 – Autres charges de gestion courante	168 943,00	162 281,00
66 – Charges financières et exceptionnelles	10 538,00	9 234,00
67 – Charges exceptionnelles	3 784,00	15 000,00
68 – Dotations aux amortissements et provisions	2 038,00	3 999,00
022 – Dépenses imprévues	120 000,00	150 000,00
023 – Virement à la section d'investissement	225 927,00	536 746,00
Total dépenses de fonctionnement	2 354 351,00	2 855 060,00

Recettes de fonctionnement	Budget 2022	BP 2023
002 – Excédent reporté	281 246.00	483 299.00
013 – Atténuation de charges	10 000,00	10 000,00
70 – Produit des services	151 800.00	158 000.00
73 – Impôts et taxes	1 501 953.00	1 770 417.00
74 – Dotations subventions participations	357 117.00	418 344.00
75 – Autres produits de gestion courante	21 000.00	15 000.00
77 – Produits exceptionnels	31 235.00	0.00
Total recettes de fonctionnement	2 354 351.00	2 855 060.00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'approuver la section de fonctionnement du Budget Primitif 2023.

Section d'investissement

Recettes non affectées	BP 2023
001 – Excédent d'investissement reporté	110 661.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	536 746.00
10222 – FCTVA	14 000.00
10226 – Taxe d'aménagement	20 000.00
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	159 863.00
28041 – Amortissement participations	3 819.00
Restes à réaliser 2022	239 833.00
Total recettes non affectées	1 084 922.00

Dépenses non affectées	BP 2023
2046 – Subventions d'équipement versées	13 968.00
1641 – Remboursement des emprunts	54 139.00
Restes à réaliser 2022	510 358.00
Total dépenses non affectées	578 465.00
Solde pour financement des équipements	506 457.00

Recettes liées à des opérations d'équipement	BP 2023
1323 - Subventions du département (Op n°115 Sécurisation Dangosse)	6 000,00
13251 – Subventions Agglo d'Agen (Op n°110 + OP n°114)	43 000.00
1328 – Autres subventions (Annulation subvention OP n°101 Salle de tennis)	- 67 712.00
1342 – Amendes de police (Op n°115 Sécurisation Dangosse)	6 000.00
13 – Subventions d'investissement reçues	- 12 712.00

Opérations d'équipement	BP 2023
Op n° 11 Bâtiments communaux	30 000,00
Op n° 12 Matériel et mobilier	20 000,00
Op n° 45 Voirie CR et réseaux	25 000,00
Op n° 51 Cimetière	95 000,00
Op n° 108 Défense incendie	10 000,00
Op n° 109 Maison de santé	198 445,00
Op n° 110 Sécurisation Avenue de la Libération	12 000,00
Op n° 113 Site Internet	6 300,00
Op n° 114 Eglise de Colayrac	75 000,00
Op n° 115 Sécurité Dangosse	22 000,00
Total des dépenses d'équipement	493 745,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'approuver la section d'investissement du Budget Primitif 2023.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 3 avril 2023
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Pascal de SERMET

La secrétaire de séance
Charlène CAZAU

